

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

SOUS-DIRECTION DU PERSONNEL

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF HUMAN RESOURCES

SUB-DEPARTMENT OF PERSONNEL

DECISION N° **003 5.333** /D/MINSANTE/SG/DRH/SDP

du **25 JAN 2016**

Portant affectation de personnels au Ministère de la Santé Publique

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

- VU la Constitution ;
 - VU le Décret N° 34/199 du 07 octobre 1994 portant Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat modifié et complété par le Décret N°2000/287 du 12 octobre 2000 ;
 - VU le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
 - VU le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 - VU le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
 - VU le Décret n° 2012/079 du 09 mars 2012 portant régime de la décentralisation de la gestion des personnels de l'Etat et de la Solde ;
 - VU le Décret N° 2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;
 - VU le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
 - VU les requêtes des intéressées ;
- Considérant les nécessités de service

DECIDE :

Article 1^{er}: A compter de la date de signature de la présente Décision, les personnels dont les noms suivent, sont affectées ainsi qu'il suit :

HOPITAL DE PREMIERE CATEGORIE

HOPITAL GYNECO - OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA

Madame **GONI**, née **MOUSTAPHA BILKISSOU**, Médecin, précédemment en service à la Direction des Ressources Humaines.

SERVICES CENTRAUX

HOPITAL JAMOT DE YAOUNDE

Madame **EBA Jeanne**, Agent Technique Médico Sanitaire, Matricule 733 394-T, précédemment en service au Centre de Santé Intégré de Nselang.

Article 2 : Les intéressées sont tenues de rejoindre leur nouveau poste d'affectation dans les quinze (15) jours qui suivent la signature de la présente décision.

Ampliations:

- CAB/MINSANTE/SESP
- SG
- HGOPED
- DRSP/SUD
- HJY
- DRH
- SDP/FCP/SPMABGS/SPMS
- Intéressées
- Chrono/Affichage/Archives
- Observatoire RH

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE



André MAMA FOU DA